




Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 2 7 / 1 0 / 2 0 2 3

Dossier complet le : 2 7 / 1 0 / 2 0 2 3

N° d'enregistrement : F-024-23-C-0233

1 Intitulé du projet

Aménagement du carrefour RN10/RD153, commune de Montboissier (28800)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

DIR Nord Ouest

Raison sociale

Administration publique

N° SIRET

1 3 0 0 0 1 6 9 6 0 0 0 1 7

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

GABET

Prénom(s)

Pascal

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
6a	Construction de routes classées dans le domaine public

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'opération consiste à sécuriser le carrefour RD153 en créant un double tourne à gauche avec îlots bordurés.

4.2 Objectifs du projet

Actuellement la RD153 présente un carrefour désaxé par rapport à la RN10 avec une intersection RD153 vers Montboissier (ouest) distante de 80m de l'intersection RD153 vers Moriers (Est de la RN10).

En venant de Chartres, l'accès à la RD153 vers Alluyes se fait par une voie de décélération sur laquelle est implanté un arrêt de car.

En venant de Châteaudun, l'accès à la RD153 vers Moriers se fait directement [sans voie de décélération]. A l'inverse, de Moriers vers Chartres, l'insertion sur la RN10 se fait par une voie d'insertion sur laquelle est implanté un arrêt de car.

L'objectif du projet est de sécuriser ce carrefour :

- Supprimer la voie de décélération et la voie d'insertion ;
- Recréer un carrefour en croix avec la RD153 en réaxant la branche venant d'Alluyes au droit de celle existant venant de Moriers.
- Créer un double carrefour tourne-à-gauche avec des îlots bordurés.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Déroulement possible de la phase travaux :

- création de la nouvelle chaussée et de son assainissement,
- déstructuration de la chaussée supprimée.

Durée des travaux :

3 mois

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le carrefour réaménagé aura les mêmes fonctionnalités que les deux carrefours actuels de la RN10 avec la RD153.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet n'est pas soumis à la réalisation d'un dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau selon la rubrique 2.1.5.0.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Superficie de la zone d'étude	<0,5ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

i Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI Vallée du Loir des communes de Saumeray à Romilly-sur-Aigre approuvé le 3/0/015 (AP n°015054-0006)
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à 2.4km de la zone Natura 2000 FR2400553 - Vallée du Loir et affluents aux environs de Châteaudun (Habitats)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet utilisera des matériaux spécifiques à la réalisation de la chaussée qui ne seront pas intégralement prélevés sur le site.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le recyclage des matériaux sera privilégié.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Nos inspections préliminaires aux abords de la RN10 au droit du projet n'ont pas permis de constater de faune ni de flore remarquable. Le projet ne modifie pas les continuités écologiques existantes.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	De par la nature du projet et sa localisation par rapport aux sites les plus proches, aucune incidence significative sur l'état de conservation des espèces et des habitats des sites Natura 2000 n'est à attendre.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, le projet pourra impliquer un trafic supplémentaire sur les voies adjacentes ou parallèles suivant les différentes phases d'exploitation sous chantier. En phase exploitation, le trafic n'est pas modifié par rapport à la situation actuelle.	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase d'exploitation, pas d'augmentation significative du bruit car le trafic sera identique à la situation actuelle.	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, des vibrations seront engendrées par le chantier. En phase d'exploitation, pas d'augmentation des vibrations par rapport au fonctionnement actuel de la RN10.	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Certaines phases de travaux se dérouleront de nuit et impliqueront l'utilisation de projecteurs si nécessaire. Pas de modification pour la phase exploitation.	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, le chantier peut générer des émissions de poussière. Celles-ci seront maîtrisées par des mesures spécifiques (arrosage...). En phase d'exploitation, le projet n'engendre pas d'augmentation de trafic donc pas d'augmentation des émissions de polluants atmosphériques.
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est susceptible d'entraîner la production de déchets de chantier. Il n'y a pas d'amiante. Les déchets seront dirigés vers les filières appropriées.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les alignements d'arbres existants seront maintenus
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Pendant les travaux :

- pour les apports de terre, des précautions seront prises pour éviter l'apport d'une terre potentiellement contaminée (pollution ou espèces végétales envahissantes le cas échéant),
 - les déchets seront gérés par catégories et traités dans les filières adéquates,
 - les rejets seront récoltés ou traités,
 - des zones spécifiques seront mises en place pour l'entretien des engins de chantier.
-
-

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que ce projet devrait être dispensé d'une évaluation environnementale, étant donné qu'il représente des impacts faibles sur l'aspect paysager, le cadre de vie et les milieux naturels, que les milieux où est réalisé le projet (champs exploités, abords routiers) ne recèlent pas d'intérêt écologique particulier.

Le projet a été conçu en recherchant la réduction d'emprise.

En conclusion, ce projet, de par sa faible ampleur et ses bénéfices en termes de sécurité pour les usagers, n'est pas de nature à avoir un impact notable sur l'environnement et les mesures adéquates de gestion des impacts identifiés seront mises en œuvre comme indiqué précédemment.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom GABET

Prénom Pascal

Qualité du signataire Directeur de la DIR Nord-Ouest

À Rouen

Fait le 2 / 7 / 1 / 0 / 2 / 0 / 2 / 3

**Pascal
GABET**
pascal.
gabet

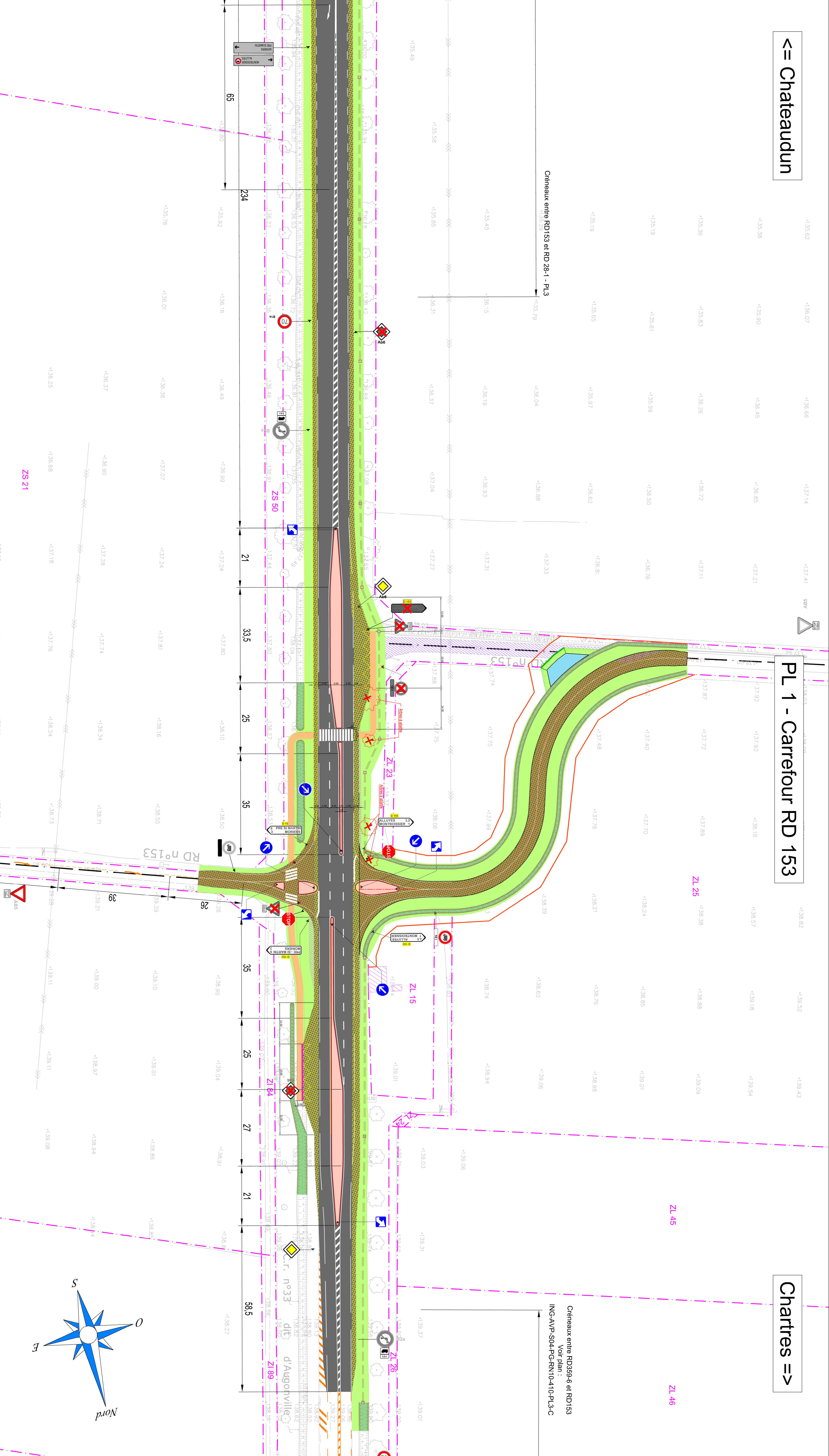
Signature
numérique de
Pascal GABET
pascal.gabet
Date :
2023.10.27
17:36:59 +02'00'

Signature du (des) demandeur(s)

<= Chateaudun

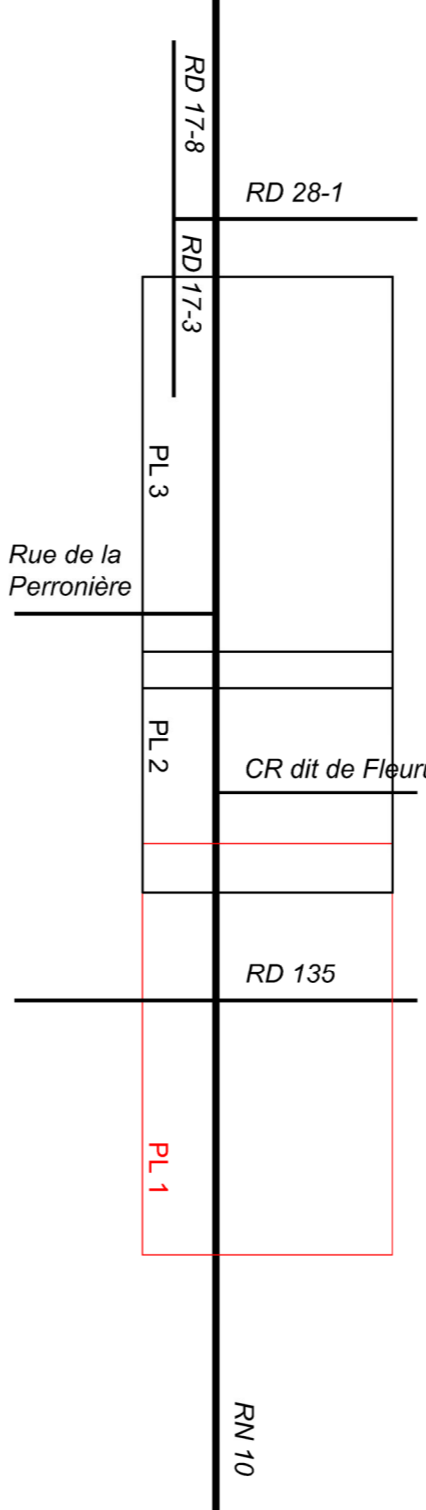
PL 1 - Carrefour RD 153

Chartres =>



Légende

	Eclairage		Assainissement
	Parcelle cadastrale		Fosse
	Dispositif de retenue existant		Collecteur drainant
	Signalisation existante		Busse
	Bordure existante		Regard
	Limite d'emprise d'acquisition		Tête de sécurité
	Dépose		Sens de découlement
	Dépose de bordure	Autres	
	Dépose de dispositif de retenue		Métron
	Dépose signalisation verticale		
	Destruction de chaussée		
	Combinaison de fossés		
	Revêtements et bordures		
	Chaussée		
	Surlargeur franchissable		
	Ilot		
	Cheminement piéton		
	Accotement enherbé		
	Création de structure de chaussée		
	Reprise ornement agricole		
	Pose Bordure I2		
	Pose Bordure I2		
	Signalisation et équipements		
	Signalisation horizontale sur chaussée neuve		
	Signalisation horizontale sur chaussée existante		
	Pose de dispositif de retenue		
	Pose de signalisation de police		
	Support de signalisation directionnelle		
	Réseaux		
	Chambre L2C		
	2x PVC 045		



Maître d'ouvrage
 Ministère de la Transition écologique
 Direction Interdépartementale des Routes
 Service ingénierie souterrain de Cam
 Rue de Reuver Dure - Bâtiment la Clède - CS
 14522 CENI CDRS 4

Maître d'œuvre
 INGENIERIE
 d'Angonville

Plan de situation
 RD 153
 RD 28-1
 RD 135
 RD 178
 RD 173
 RD 17
 RD 10

Rue de la Perronnière

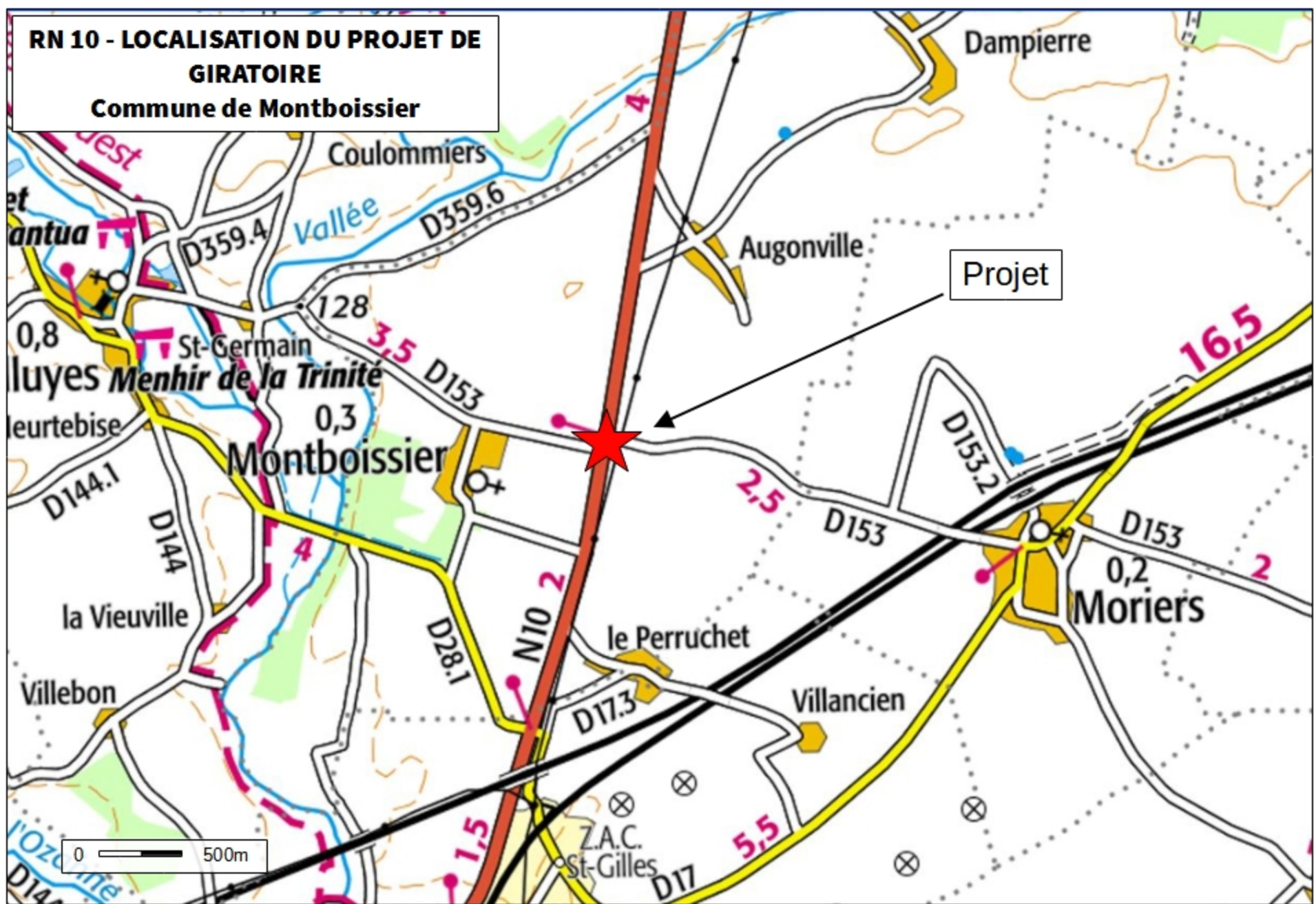
Sécurisation de la RN10 en Eure-et-Loir

Avant-projet

Section n°5 (A07, A08 et A26)
 5,2 Vue en plan de l'aménagement
 PL 1 - Carrefour RD RD 153
 Echelle: J/500

Index	Date	Sommaire des modifications	Rédaction	Vérification	Approbation
A	03/10/21	Première émission	LSK	A8	ESD
B	18/10/21	Mise à jour du projet	LSK	A8	ESD
C	25/04/23	Mise à jour suivant remarques de MVA	LSK	A8	ESD

**RN 10 - LOCALISATION DU PROJET DE
GIRATOIRE**
Commune de Montboissier





Projet de giratoire
Commune de Montboissier
Photo 1

RD153

RD153

N10
Sens Chartres
vers Bonneval

Google

Projet de giratoire
Commune de Montboissier
Photo 2

D153
PRÉ ST MARTIN
MORIERES

Sens Chartres
vers Bonneval

D153

Projet de giratoire
Commune de Montboissier
Photo 3

RD153

RD153

N10

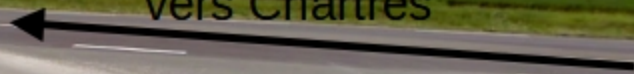
Sens
Bonneval
vers Chartres



Projet de giratoire
Commune de Montboissier
Photo 4

RD153

Sens Bonneval
vers Chartres



D153



Photo 1

Photo 2

Photo 4

Photo 3

Google



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Interdépartementale des
Routes Nord-Ouest**

Direction Interdépartementale des Routes Nord-Ouest

Service d'Ingénierie Routière

Vos réf. : AE/23/

Affaire suivie par : Hélène Le Maître

helene.le-maitre@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Compléments concernant la demande d'examen au « cas par cas » sur la nécessité de soumission à évaluation environnementale du projet d'aménagement du carrefour RN10/RD153 sur la commune de Montboissier (28)

Au vu des éléments détaillés ci-après, notamment le faible niveau de trafic de la RD153 et l'impact limité du projet sur les surfaces imperméabilisées, il a été retenu de conserver le système d'assainissement actuel à savoir des fossés longitudinaux enherbés pour gérer les eaux de la plateforme routière.

L'assainissement de la RN10 comme celui de la RD153 sont réalisés aujourd'hui par des fossés enherbés. La surface imperméabilisée de la RD153 n'est pas substantiellement augmentée par le projet (cf. schéma en annexe) et la RN10 n'est pas modifiée. De plus, le trafic de la RD153 et donc la pollution chronique engendrée sont faibles (entre 300 et 650 véhicules par jour). Les pollutions chroniques et saisonnières seront donc traitées par infiltration dans les fossés longitudinaux enherbés.

Ces fossés auront à la fois une fonction d'infiltration des eaux et également une fonction de stockage. En cas de fortes pluies, les eaux pourront être déversées dans le milieu naturel (talweg existant par surverse). Une pollution accidentelle sera traitée en décapant les premiers horizons du sol.

L'adjointe au chef du SIR

Hélène LE-
MAITRE
helene.le-
maitre

Signature numérique
de Hélène LE-MAITRE
helene.le-maitre
Date : 2023.11.23
15:57:25 +0100

Schéma de principe de l'aménagement projeté :

